

# Commune de LES ISSARDS

## Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 AVRIL 2024

**Présents** : Mrs ROBERT Serge, BOYER Louis, EYCHENNE Laurent, DEFAYE Fabien, POUIL Christian  
Mmes DOUMENC Monique, VERGÉ Andréa, BONAVIA Sandra

**Absents** : M. LE CUNFF Kilian, Mme FLANDEZ Audrey

**Absents excusés** : /

**Procuration** : /

**Date de convocation** : 27/03/2024

**Secrétaire de séance** : M. DEFAYE Fabien

**Modalités de vote** : scrutin ordinaire

Approbation du dernier compte rendu de la séance du 12 février 2024 à l'unanimité.

<b>Ordre du jour</b>	<b>Adopté</b>	<b>Rejeté</b>
<p><b><u>1° - Approbation et vote du compte de gestion 2023.</u></b> Après lecture du résultat budgétaire de l'exercice, le compte de gestion 2023 de la commune est approuvé à l'unanimité. <b>Résultats du vote</b> : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b><u>2° - Approbation et vote du compte administratif 2023</u></b> Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil municipal approuve le compte administratif de la commune exercice 2023, qui s'établit comme suit : Section de fonctionnement : Excédent de : 32 737.61 € Section d'investissement : Déficit de : - 10 432.27 € Résultat de l'exercice 2023 : 22 305.34 € <b>Résultats du vote</b> : 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b><u>3° - Affectation de résultat</u></b> Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023, il est décidé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : Affectation en réserves (cpte 1068) 41 372.53 € Affectation de l'excédent reporté (cpte 002) 341 201.86 € <b>Résultats du vote</b> : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**4° - Présentation et vote des taxes locales pour 2024**

Le Conseil municipal :

- Décide de fixer les taux d'imposition pour 2024 comme suit :

TAXE FONCIERE (BATI) ..... 35.38 %

TAXE FONCIERE (NON BATI)....53.50 %

TAXE D'HABITATION.....17.86 %

- Autorise M. le Maire à notifier cette décision aux services fiscaux.

**Résultats du vote : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**



**5° - Attribution des subventions aux diverses associations**

Le Conseil municipal, lors de l'élaboration du budget de la commune, décide d'attribuer les subventions aux diverses associations comme suit :

AICA DES 4 PLATEAUX / CHASSE	225.00 €
ADIRAPP	50.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS 09	110.00 €
ASS. AAPPMA DOUCTOUYRE / PECHE	100.00 €
ASS. DES PARENTS D'ELEVES DU RPI	100.00 €
CLUB DES AINES	200.00 €
ENTENTE FOOTBALL CLUB HERS	230.00 €
QUAD CLUB	225.00 €
ASS. AU PLAISIR DE LIRE / BIBLIOTHEQUE	200.00 €
ASS. ANIMA' PASSION	250.00 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	100.00 €

**Résultats du vote : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

COMITE DES FETES de LES ISSARDS	1 500.00 €
---------------------------------	------------

**Résultats du vote : 7 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention**



**6° - Présentation et vote du budget primitif 2024**

M. le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de la commune, année 2024 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 561 180.00 €

Section d'investissement : 277 373.00 €

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

**Résultats du vote : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**



**7° Fonçibilités des crédits budgétaires**

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits chapitre à chapitre, à l'exécution des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.50 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

**Résultats du vote : 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**



<p><b><u>8°- Adressage de Maurac</u></b></p> <p>Le Conseil municipal accepte la modification de l'adresse de Maurac qui ne sera plus intitulé « chemin de Maurac » mais uniquement Maurac et autorise M. le Maire à signer tout document concernant cette modification.</p> <p><b><i>Résultats du vote : 7 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention</i></b></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--------------------------

**Date d'affichage : 15/04/2024** (durée d'affichage : 2 mois)